



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23085
27 septembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 25 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA HONGRIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République de Hongrie, M. Géza Jeszenszky, relative à la situation en Yougoslavie, dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) André ERDOS

ANNEXE

Déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République
de Hongrie relative à la situation en Yougoslavie

C'est la première fois qu'un ministre des affaires étrangères de la Hongrie libre et démocratique s'adresse à cet organisme. Je ne peux éviter de me rappeler l'espoir et la confiance que nous, Hongrois, avons placés dans le Conseil lors de notre révolution de 1956. Aujourd'hui de nouveau, nombreux sont ceux qui, en Yougoslavie et aux alentours, se tournent vers vous dans leur exaspération.

Nous sommes réunis ici pour examiner la situation relative à la Yougoslavie, où la crise s'est encore aggravée récemment et où les affrontements armés sont devenus de plus en plus violents, propageant les effusions de sang à de vastes régions. La Hongrie n'a pas l'intention de prendre parti dans le conflit des peuples slaves du sud, mais elle se sent tenue d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la détérioration de la situation dans un pays qui est notre voisin et avec lequel nous avons notre plus longue frontière commune. L'effet des hostilités et des violences se fait déjà sentir sur notre propre population; des dizaines de milliers de réfugiés franchissent nos frontières, et notre espace aérien a été violé plusieurs fois par des avions étrangers. La population hongroise est le témoin d'une guerre cruelle qui se déroule à ses portes et où non seulement des hommes armés, mais aussi des civils laissent leur vie, où des villes et des villages sont bombardés et occupés.

La Hongrie considère que le conflit yougoslave fait peser une lourde menace non seulement sur les populations qui vivent en Yougoslavie, mais aussi sur le voisinage immédiat, sur les démocraties tourmentées de la région, sur l'ensemble de l'Europe et sur le monde. Notre propre expérience historique nous amène à penser que l'escalade de ce conflit, sa propagation à de nouvelles zones, et ses retombées en matière de violation des frontières, d'afflux de réfugiés, avec l'instabilité qui en résulte, et de dégradation des relations bilatérales avec les Etats voisins représentent une source de tension qu'il est impossible d'ignorer dans cette région instable et qu'il faut considérer comme une menace contre la paix et la sécurité internationales.

La Hongrie, comme tous les autres Etats de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a observé avec espoir les tentatives entreprises avec son appui par la Communauté européenne. Nous estimons que le moment est venu pour la communauté internationale de faire entendre sa voix et de se joindre aux efforts déployés pour mettre un terme aux hostilités et enrayer la propagation de ce conflit. Vu la gravité et l'urgence de la situation, l'Organisation des Nations Unies ne pourra que nuire à sa propre crédibilité en restant sur la touche, en demeurant passive et en ne faisant pas preuve de la détermination nécessaire pour mettre en oeuvre des efforts coordonnés en vue d'insuffler une vigueur nouvelle à l'actuel processus de paix. Dans un monde en évolution rapide, nous devrions tirer parti de l'autorité morale et politique d'une organisation mondiale rajeunie, qui vient

de démontrer sa capacité d'agir avec efficacité et détermination. Il n'y a plus guère de temps à perdre, car l'absence de mesures sérieuses et concrètes affaiblirait la légalité internationale et sèmerait des graines de discorde et d'antagonisme pour l'avenir.

Nous jugeons indispensable d'apporter un règlement politique et pacifique à ce conflit, conformément à la Charte des Nations Unies, à l'Acte final d'Helsinki et à la Charte de Paris. Chaque jour qui passe dans l'inaction éloigne davantage ce règlement et le rend plus difficile à atteindre.

Lorsque ce conflit a éclaté, la Hongrie était d'avis que la solution idéale pour la Yougoslavie serait une confédération d'Etats souverains. Jusqu'à ces derniers mois, c'était sans doute un moyen réaliste de réordonner les relations entre les éléments de cette fédération multinationale. Malheureusement, les conditions d'un tel règlement se sont récemment amenuisées. A notre avis, la communauté internationale et ceux qui prennent une part active au processus de paix devraient tirer les conclusions qui s'imposent d'une situation provoquée par la violence et les effusions de sang en Yougoslavie. Un règlement politique acceptable au plan international devrait tenir compte du principe de l'autodétermination des peuples qui vivent en Yougoslavie et du respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités nationales. Ce serait une erreur historique de lancer le processus de règlement sans permettre non seulement aux nations, mais aussi aux minorités nationales qui vivent en Yougoslavie, y compris un demi-million de Hongrois, de faire connaître leur point de vue et de participer à ce processus.

A une époque où l'Europe et le monde dans son ensemble progressent sur la voie de la tolérance et où l'esprit de coopération prend progressivement le dessus, dans nos pays et sur la scène internationale, n'est-il pas anachronique, et, compte tenu de la mosaïque ethnique en Yougoslavie, totalement inadmissible, de propager l'idée de créer des Etats-nations regroupant tous ceux qui appartiennent à la même nationalité et - pour ce faire - d'avoir recours à la force et à la violence pour s'attaquer aux frontières et se livrer ouvertement à la conquête de territoires? Si une telle logique devait l'emporter dans les relations internationales, la région de l'Europe centrale et orientale deviendrait rapidement le théâtre apocalyptique de conflits nationaux. Nous sommes fermement convaincus qu'une telle situation ne servirait les intérêts de personne. Ce n'est pas dans l'usurpation de territoires et le redécoupage arbitraire des actuelles configurations territoriales que se trouve la solution, mais dans le respect sans réserve et de bonne foi des droits de l'homme et, dans ce contexte, en particulier, des droits des minorités de chacune des communautés ethniques sans exception et où qu'elles soient. Je déclare cela en tant que représentant d'un pays dont le territoire historique a été réduit à son tiers en 1920, 3,5 millions de Hongrois constituant maintenant des minorités dans les pays autour de nous. Nous condamnons de la façon la plus énergique tout effort ou toute tentative, d'origine externe ou interne, visant à modifier de force les frontières.

L'opinion publique internationale s'attend à juste titre à ce que notre organisation mondiale non seulement demeure saisie des questions relatives au règlement politique de toutes les crises qui sont cause de déstabilisation dans le monde, mais encore joue un rôle actif à cet égard en organisant des actions concertées visant à prévenir, juguler et régler ces situations. Conformément à la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité devrait encourager les accords régionaux destinés à régler les affaires qui touchent au maintien de la paix et de la sécurité internationales et devrait, par conséquent, encourager sans réserve la Communauté européenne à poursuivre, avec l'appui des Etats de la CSCE, ses efforts et sa recherche de nouveaux moyens et modalités pour faciliter le rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la Yougoslavie. Une solution pourrait résider dans la présence d'observateurs étrangers, voire de forces de maintien de la paix, dans les zones qui n'ont pas encore été touchées par les convulsions internes qui secouent la Yougoslavie. La trêve fragile qui a été instaurée pourrait nous donner l'occasion voulue de redoubler d'efforts pour faire progresser le processus de paix.

La République de Hongrie tient à poursuivre à l'avenir sa politique prudente et équilibrée à l'égard de la Yougoslavie, compte tenu de la situation extrêmement délicate qui règne le long de sa frontière australe. Nous ferons tout notre possible pour éviter de prendre part au conflit, tout en protégeant la souveraineté de notre pays. La Hongrie a été le premier pays à répondre à l'appel de la Communauté européenne concernant la suspension de toutes les livraisons d'armes à la Yougoslavie. En fait, en octobre 1990, nous avons interdit l'exportation d'armes en Yougoslavie. Nous nous félicitons de toute action internationale visant à assurer que notre pays reste en dehors de ce conflit et que ses intentions pacifiques et constructives soient reconnues. Le fait que nous ayons invité des observateurs de la Communauté européenne qui sont déployés en Yougoslavie à surveiller également le côté hongrois de la zone frontalière constitue une manifestation sans équivoque de ce souhait.

Nous sommes bien conscients que personne, aucun accord, aucune institution ni organisation ne saurait suppléer à la volonté des belligérants eux-mêmes. Les peuples de Yougoslavie sont les seuls à pouvoir décider de la structure future de ce pays. Mais dans notre monde d'interdépendance et de coopération, nous nous devons de tendre la main pour aider ces peuples à créer les conditions qui permettraient de parvenir à une solution pacifique, conformément à leur opinion démocratiquement exprimée.

